

Sept-Îles, le 22 janvier 2003

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Ministère des Ressources naturelles
Service des titres miniers
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-115
Chalesbourg (Québec) G1H 6R1

N/Réf. : 7610 09 01 0537001
400066046

Objet : Exploitation d'une sablière *22702-016*

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 13 janvier 2003, reçue le 17 janvier 2003 dûment complétée, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière comportant des activités de chargement direct. L'exploitation se fera au-dessus de la nappe phréatique, sur une superficie totale de 40 000 mètres carrés

Les travaux seront réalisés aux coordonnées U.T.M. (Nad 83) : 532 957 mE, 5 446 707 mN, zone 19, dans le canton de Ragueneau, municipalité de Ragueneau, M.R.C. Manicouagan.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre au ministère de l'Environnement datée du 13 janvier 2003, signée par André Ouellet, ing., concernant une demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière à laquelle étaient annexés :

CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf. : 7610 09 01 0537001
400066046

Le 22 janvier 2003

- le formulaire intitulé « *Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière* » daté du 10 janvier 2003, signé par André Ouellet, ing.;
- le plan intitulé « *Demande de certificat d'autorisation, sablière 22F02-016 - canton de Ragueneau, TNO* » daté du 9 janvier 2003, signé par André Ouellet, ing.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

PB/DR/chl

Pour le ministre,



Pierre Bertrand
Directeur régional